

EPK Environnement & Patrimoine Association loi 1901, créée le 12/06/1986 BP 16, 29890 Kerlouan	ARBQ Amis & Riverains du Bassin versant du Quillimadec Association loi 1901, créée le 01/12/2021 Le Perzel, 29890 Kerlouan
---	--

EPK et ARBQ : un engagement renforcé pour la qualité des eaux du Quillimadec et de l'Anse de Tresseny (Kerlouan/Guissény)

Depuis 2021, **EPK** et **ARBQ** unissent leurs forces pour la préservation de la qualité des eaux douces du Quillimadec et des eaux salées de l'anse de Tresseny (une des 8 baies algues vertes bretonnes). Leur objectif commun : garantir des eaux de baignade saines, protéger la pêche à pied de loisir, et lutter contre l'érosion côtière.

Une collaboration stratégique avec Eau & Rivières de Bretagne

Au printemps 2024, une étape décisive est franchie. Les deux associations du pays pagan rencontrent **Eau & Rivières de Bretagne** (ERB), suite à la publication d'une carte alarmante sur la qualité des eaux de baignade en France métropolitaine, mettant en lumière la situation préoccupante du Finistère-Nord. ERB, engagée dans son projet QUALIPLAGE, cherchait des partenaires locaux. EPK et ARBQ saisissent cette opportunité pour renforcer leur action. Des rencontres pendant l'été 2024 ont permis de concrétiser ce partenariat et de définir les deux sites de prélèvement pour le futur suivi automne-hiver 2024-2025.

La plage du Lerret et le Quillimadec sous surveillance

Le choix s'est porté sur la plage du **Lerret**, tristement célèbre sur la carte du Ministère de la Santé. Bien qu'interdite à la baignade depuis 2016, elle est la seule des trois plages de l'Anse de Tresseny dont les données estivales sont accessibles. Parallèlement, un point de prélèvement essentiel a été établi sur le Quillimadec, au **pont routier du Pont** (Site du moulin du Pont). Ce prélèvement est strictement effectué en eaux douces qui se déversent en baie de Tresseny.

Une mobilisation citoyenne pour des analyses rigoureuses

Dès fin septembre 2024, grâce à l'engagement de 8 bénévoles, ARBQ et EPK débutent les prélèvements. Les échantillons sont acheminés au laboratoire LABOCEA de Plouzané, agréé pour les analyses à réaliser (2 en chaque point : entérocoques fécaux et *Escherichia coli*). Le coût de ces analyses est pris en charge par ERB.

Des résultats alarmants et une action proactive

Mi-décembre, les six premières séries de résultats révèlent des concentrations microbiologiques bien supérieures aux résultats estivaux, déjà jugés mauvais. Face à cette situation et dès fin décembre 2024, ARBQ et EPK prennent l'initiative de financer des prélèvements supplémentaires d'eaux douces plus en amont sur le Quillimadec. Ces prélèvements seront faits à **Lescoat** (en amont des rejets des 3 stations d'épuration [STEP] des eaux usées humaines), à **Lancelin** (en aval des rejets de la STEP de Lesneven/Le Folgoët) et **Lavengat** (en aval des rejets des deux STEP de Lesneven/Le Folgoët et Plouider/Goulven). Ces trois points complètent ainsi les analyses déjà faites au Pont (en aval des rejets de ces 2 STEP précitées auxquels s'ajoutent ceux de la STEP de Kerlouan/Guissény).

Une image claire de la dégradation

Entre mi-décembre et fin mai, 5 points sont donc échantillonnés toutes les deux semaines. Les résultats cumulés de septembre 2024 à juin 2025, bien que sur une courte période, sont éloquentes : si la qualité de l'eau au Lerret est médiocre en été, elle est bien pire entre l'automne et le printemps !

De l'amont vers l'aval du Quillimadec, les premiers constats sont :

- Lescoat, la qualité microbiologique est déjà très moyenne.
- Lancelin puis Lavengat, la dégradation s'accroît.
- Pont, la qualité fluctuerait selon la pluviométrie, parfois poursuite de la dégradation, parfois stagnation.

- Lerret, les prélèvements s'y faisant toujours aux environs des pleines mers des vives eaux, la dilution par les eaux marines explique une diminution des concentrations, mais la situation y reste critique

Un appel urgent aux autorités

Fortes de ces constats, ARBQ et EPK ont interpellé mi-septembre 2025 le Préfet du Finistère et le Président du Conseil départemental du Finistère. Leur demande est claire : réalisation d'une étude qualitative des eaux douces de l'ensemble du bassin versant du Quillimadec, de sa source à Plounéventer, et ce sur toute l'année et non pas seulement pendant la seule saison estivale. Le territoire à étudier concerne bien 3 communautés de communes et non pas uniquement celle de Lesneven-Côte des Légendes (CLCL).

Le Finistère, un cas préoccupant

La nécessité d'une approche globale est soulignée par le classement 2024 des plages bretonnes du Ministère de la Santé, publié au printemps 2025. Ce rapport révèle que toutes les plages interdites à la baignade en Bretagne se situent exclusivement dans le Finistère (1 en Cornouaille, 6 dans le Léon, dont 3 dans l'Anse de Tresseny). Une particularité dont cette anse se passerait bien !

Vers un avenir plus propre

Grâce à leur participation au projet QUALIPLAGE d'*Eau et Rivières de Bretagne*, les associations ARBQ et EPK ont considérablement enrichi leur compréhension de l'impact du bassin versant sur la qualité des eaux de baignade, sans oublier les défis posés par la prolifération des algues vertes et autres enjeux environnementaux. Elles nourrissent l'espoir que les actions futures permettront de corriger ces dégradations et de restaurer la qualité des eaux, en parfaite harmonie avec tous les acteurs du bassin versant du Quillimadec.